

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNE DE JONQUIERES SAINT VINCENT
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de membres			
CCAS	En exercice	Présents	Votants
15	15	6	6
Date de la 1 ^{ère} convocation			
03 Octobre 2025			
Séance du 10 Octobre 2025			
Absence de quorum			
Date de la 2 ^{ème} convocation			
13 Octobre 2025			

Objet de la délibération
Colis de Noël 2025 des personnes âgées

N° de délibération
019 / 2025

Séance du 16 octobre 2025

Présents : Jean-Marie FOURNIER, Delphine POIRIER, Brigitte GAYAUD, Myriam SEVENERY, Annie COGNON, André AGNIEL.

Absent(s) : Catherine CLIMENT, Mélanie SALLE, Raphaëlle DELENTE, Françoise LLINARES, Sarah AÏT IDIR, Christine LE ROY DE PRESALE, Marie-Line VIGNE, Vincente OBIOL, Claude CADENAT.

* * *

Rapporteur : Delphine POIRIER, vice-présidente

Le Centre Communal d'Action Sociale de Jonquières St Vincent offre chaque fin d'année aux personnes âgées de 70 ans et plus (ou aux couples dont l'un des conjoints a atteint cet âge) domiciliées sur la commune la possibilité de choix entre un repas de fin d'année ou un colis de Noël. Il convient donc de prévoir la composition du colis festif et de retenir le prestataire.

Comme pour le repas de fin d'année, plusieurs devis ont été sollicités. Il a été ainsi proposé aux candidats de proposer un colis pour un montant maximum de 20,00€ TTC. 4 entreprises ont été sollicitées, à savoir : Domaine Pierre Feu de Jonquières St Vincent, Les Vignerons Créateurs de Jonquières St Vincent, Le Caveau de Bellegarde et Les Chênes Verts de Nîmes.

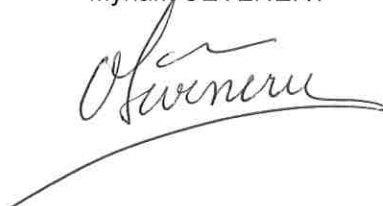
LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de l'action sociale et des familles,
Vu le budget du CCAS 2025,
Considérant les colis proposés par les prestataires consultés,
Où l'exposé du Rapporteur,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE

- De retenir la proposition du DOMAINE DE PIERRE FEU pour un montant unitaire de 20 € TTC par colis.

La secrétaire de séance,
Myriam SEVENERY



Le Président,
Jean-Marie FOURNIER

